Ministère
de l'Immigration,
de la Francisation
et de l'Intégration
Québec

Accès à l'information et relations avec la clientèle

PAR COURRIEL

Le 8 octobre 2026

N/Réf. : 31900
Objet : Demande d'accès aux documents - décision

Bonjour,

Par la présente, nous donnons suite à votre demande d'accès du 2 septembre 2026, telle que reformulée le 22 septembre dernier. Celle-ci vise à obtenir *une copie des documents suivants relatifs aux mandats de services juridiques octroyés à l'externe à des avocats ou notaires exerçant en pratique privée, pour la période s'étendant du 1er janvier 2019 à ce jour :*

- *Les dates des mandats ;*
- *Le nom des firmes mandatées;*
- *Le tarif appliqué ;*
- *Le montant total octroyé et le montant effectivement déboursé pour chaque mandat;*
- *L'objet ou la nature générale de chacun de ces mandats.*

À cet égard, nous vous transmettons une partie des renseignements demandés et détenus par le Ministère. Notez que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après « Lois sur l'accès ») prévoit certaines restrictions au droit d'accès. Ainsi, le taux horaire est protégé, puisqu'il constitue un renseignement confidentiel fourni par un tiers au sens des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès (voir l'annexe).

Nous vous informons que les vérifications effectuées n'ont permis de repérer aucun contrat conclu au cours des périodes de 2019 à 2021 et de 2025 à 2026. Or, selon les dispositions de l'article 1 de la *Loi sur l'accès,* cette dernière s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:
www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/ .

Pour toute question relative à la présente décision, n'hésitez pas à nous contacter en répondant directement à ce courriel.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Tabita Nicolaica
Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
1200 boul. Saint-Laurent, 7e étage, bureau 7.200
Montréal (Québec) H2X 0C9
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

p. j.

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

MOTIFS DE REFUS INVOQUÉS

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 24.

Renseignements relatifs aux mandats de services juridiques octroyés à l'externe à des avocats ou notaires exerçant en pratique privée, pour la période s'étendant du 1er janvier 2019 à ce jour

Fournisseur	Description	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Montant contrat (incluant les options)	Mt total dépensé	Tarifs
Dialogue Prévention et Règlement des différends inc.	Services d'analyse de recevabilité d'une plainte	2023-07-04	2023-10-31	4 650,00 $	4 650,00 $	[redacted]
Dialogue Prévention et Règlement des différends inc.	Services d'analyse de recevabilité d'une plainte	2023-11-01	2023-11-30	1 550,00 $	1 550,00 $	
Dialogue Prévention et Règlement des différends inc.	Services d'enquêtes	2024-01-08	2024-03-31	24 900,00 $	5 890,00 $	
Dialogue, Prévention et Règlement des différends inc.	Services d'enquêtes	2024-04-23	2025-03-31	20 018,00 $	22 645,50 $	
Professionnels en règlement des différends S.A.	Services d'enquêtes	2022-07-31	2022-07-31	4 233,00 $	4 233,00 $	
Professionnels en règlement des différends S.A.	Services d'enquêtes	2022-09-01	2022-09-15	2 370,50 $	2 370,50 $	
Professionnels en règlement des différends S.A.	Services d'enquêtes	2022-11-07	2023-03-31	21 000,00 $	20 536,75 $	
Professionnels en règlement des différends S.A.	Services d'analyse de recevabilité d'une plainte	2023-10-25	2023-12-29	7 500,00 $	7 490,00 $	

Professionnels en règlement des différends S.A.	Services d'enquêtes	2024-03-01	2025-03-31	18 500,00 $	18 330,50 $	[redacted]
Professionnels en règlement des différends S.A.	Services de conseils et d'accompagnement visant à soutenir le MIFI dans le cadre de la révision du Guide d'application interne de la Politique cadre en matière de harcèlement psychologique	2024-11-28	2026-12-31	22 500,00 $	22 500,00 $	
Relais Expert Enquête et Médiation inc.	Services d'enquêtes	2024-09-11	2024-12-31	24 960,00 $	16 847,20 $	